

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Revue économique franco-suisse |
| Herausgeber: | Chambre de commerce suisse en France |
| Band: | 14 (1934) |
| Heft: | 8 |
| Artikel: | Diminution des échanges commerciaux entre la France et la Suisse |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-889192 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

*Organe mensuel officiel
de la*

*Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra*

Septembre-Octobre 1934

Paris-I^{er} Quatorzième Année. — N° 8

Téléphone :
Opéra 90-68

Adresse télégraphique :
Commersuis-Paris 111

*La Revue économique franco-suisse fait suite
au Bulletin mensuel de la Chambre de
Commerce Suisse en France*

Le numéro : 3 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

DIMINUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE

Diminution des échanges commerciaux entre la France et la Suisse..... 141

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Pages

| | |
|--|-----|
| Domicile et valeur locative en matière d'impôt général sur le revenu payé par les étrangers. Piquecry. | 147 |
| Renseignements utiles à qui voyage | 150 |
| Baromètre des affaires | 151 |

PREMIÈRE PARTIE

Diminution des échanges commerciaux entre la France et la Suisse

Le précédent numéro de la « Revue Économique Franco-Suisse », sorti de presse au début des vacances estivales, avait été consacré à une question d'actualité saisonnière : « Le Tourisme d'été en Suisse ». Pendant cette période, les hommes d'affaires ont cherché à prendre quelque repos et se sont efforcés d'oublier momentanément les soucis causés par une crise économique qui persiste et que certains voient même s'aggraver.

Mais au moment de reprendre notre activité, voyons quel a été la situation du commerce extérieur de la France et de la Suisse pendant le premier semestre de cette année et comment ont évolué les relations économiques de nos deux pays sous le signe de la nouvelle convention de commerce franco-suisse, conclue le 29 mars dernier.

Commerce extérieur de la France et de la Suisse

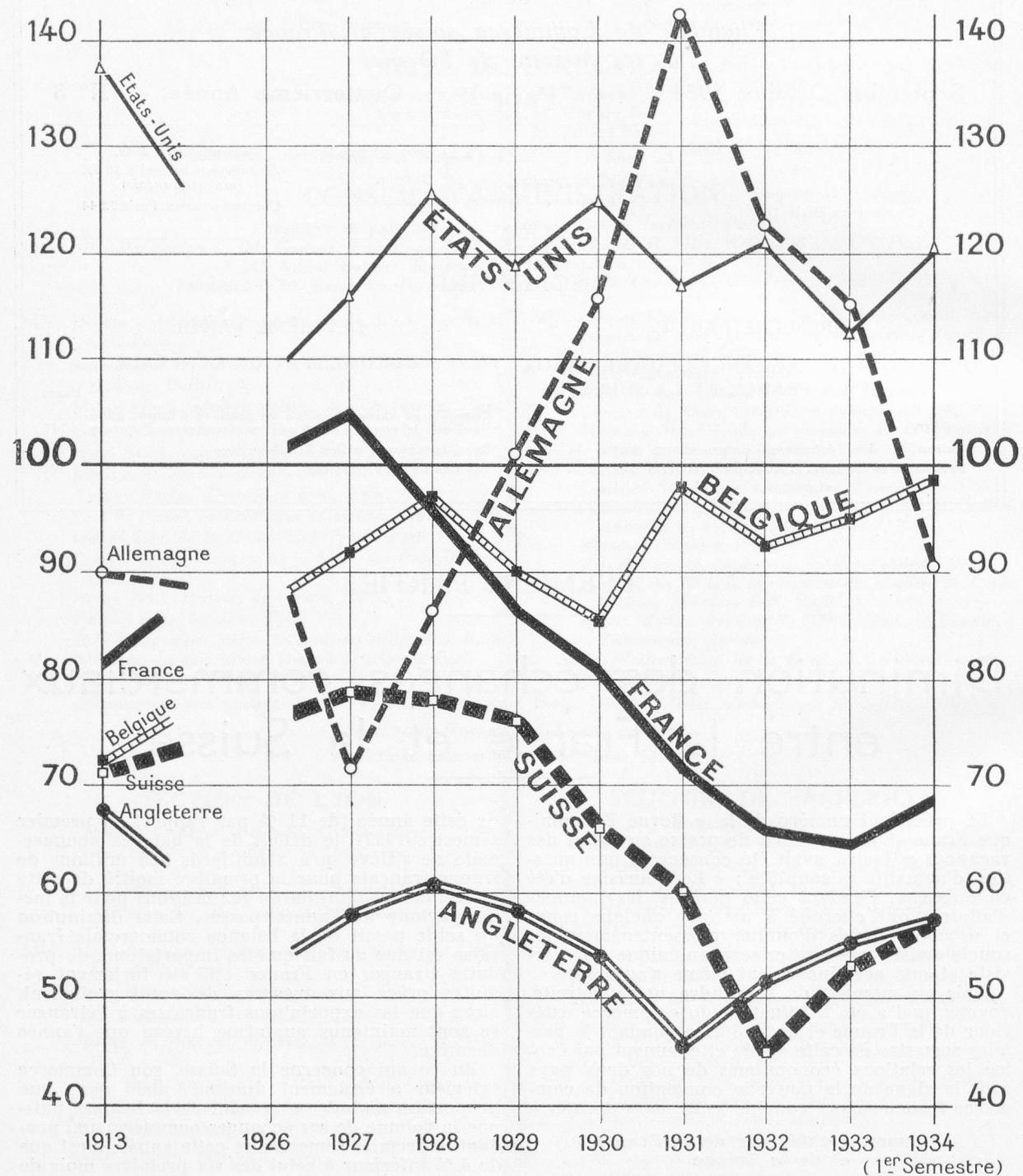
Si le volume du commerce extérieur de la France a diminué pendant les six premiers mois

de cette année (de 11 % par rapport au premier semestre 1933), le déficit de la balance commerciale ne s'élève qu'à 3 milliards 815 millions de francs français pour la première moitié de cette année, contre 6 milliards 142 millions pour la même période de l'année passée. Cette diminution du solde passif de la balance commerciale française est due au fait que les importations de produits étranger en France ont été fortement réduites grâce aux mesures de contingentement, alors que les exportations françaises à l'étranger se sont maintenus au même niveau que l'année dernière.

En ce qui concerne la Suisse, son Commerce extérieur a également diminué, mais dans une proportion moindre que celui de la France, puisque le volume de ses échanges commerciaux, pendant le premier semestre de cette année, n'est que de 6 % inférieur à celui des six premiers mois de 1933. Par contre, le déficit de la balance commerciale de la Suisse ressort pour la première moitié

ÉVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE ET DE LA SUISSE

ainsi que des principaux pays avec lesquels les deux premiers procèdent
à des échanges économiques



Les chiffres indiquent le pourcentage représenté par les exportations par rapport aux importations.

de cette année à 308 millions de francs suisses, contre 365 millions pour la même période de l'année précédente, les importations de produits étrangers n'ayant pas subi en Suisse une aussi forte diminution qu'en France.

A ce sujet, il est intéressant de comparer les positions actives ou passives du commerce extérieur de la France et de la Suisse, ainsi que des principaux pays avec lesquels les deux premiers procèdent à des échanges économiques. Nous reproduisons ci-contre le graphique publié dans la revue hebdomadaire « Les Echos » du 1^{er} octobre après l'avoir complété des données relatives à la Suisse. Les différentes courbes de ce graphique indiquent les fluctuations du pourcentage des exportations de chacun des pays donnés par rapport aux importations :

C'est ainsi qu'en 1913, les exportations de la France équivalaient au 82 % de ses importations, alors que cette proportion est de 69 % pour les six premiers mois de l'année en cours.

Pour ce qui est de la Suisse, la disproportion entre ses ventes et ses achats à l'extérieur est plus marquée encore, puisqu'elle était de 72 % en 1913 et ne s'élève qu'à 57 % pour le premier semestre de cette année.

L'Angleterre est avec la France et la Suisse celui des pays pris en considération dont la balance commerciale présente le déficit le plus accentué; ses exportations n'équivalent qu'à la moitié de ses importations, ce qui n'empêche pas sa situation économique d'être reconnue actuellement comme excellente; il ne faut donc pas attacher une trop grande importance aux mouvements des marchandises, mais tenir compte également de la balance des paiements; l'on sait toutefois combien il est difficile d'évaluer ces mouvements « invisibles ».

En ce qui concerne l'Allemagne, l'année 1931 marque le sumum de l'expansion commerciale de ce pays, dont les exportations comparées aux importations présentent pour la première partie de cette année le même pourcentage (90 %) qu'en 1913.

Enfin, la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique présentent des lignes brisées qui, en dépit de ces soubresauts, témoignent de la continuité de la situation de leur commerce extérieur, passif, en ce qui concerne le premier pays, actif pour ce qui est des Etats-Unis, dont on connaît les fortes exportations de matières premières ne pouvant qu'influencer favorablement la balance commerciale de ce second pays.

Echanges commerciaux entre la France et la Suisse

Le volume de ces échanges, comme la « Peau de Chagrin », continue à se rétrécir pour le plus grand dam des deux pays intéressés, qui, en dépit des efforts tentés des deux côtés du Jura, ne parviennent pas à enrayer cette régression de leurs exportations réciproques.

Celles de Suisse en France pendant les six premiers mois de cette année, sont en diminution de 5 % sur celles afférentes à la même période de l'année 1933, alors que cette diminution n'est que de 1 % pour les exportations de France en Suisse. De par le plus fort affaissement des ventes de produits suisses en France le déficit de la balance commerciale de ses échanges avec la France augmente pour la Suisse de 3 %.

Si nous rapprochons ces données statistiques de celles des années précédentes, en ne prenant en considération que le premier semestre de chaque année, nous voyons que ce mouvement rétrograde est en voie de diminution pour ce qui est des exportations françaises en Suisse :

Diminution des exportations françaises en Suisse

1^{er} sem. 1932 par rapport au 1^{er} sem. 1931 : 21 %
1^{er} sem. 1933 par rapport au 1^{er} sem. 1932 : 6 %
1^{er} sem. 1934 par rapport au 1^{er} sem. 1933 : 1 %

Il n'en est pas de même des exportations suisses en France, qui avaient également diminué de 27 % pendant le 1^{er} semestre 1932 par rapport à la période correspondante de l'année précédente, mais avaient subi une augmentation de 11 % en 1933 pour diminuer à nouveau de 5 % en 1934.

Si donc la France peut formuler l'espérance de voir prochainement son expansion commerciale vers la Suisse ne plus diminuer mais au contraire se développer, la Suisse, elle, ne peut que s'inquiéter du déficit plus accentué que présente la balance commerciale de ses échanges avec la France.

Nous soulignerons, une fois de plus, la position de « meilleur client » occupée par la Suisse au regard de la France. Le tableau suivant indique le solde actif laissé à la France (toujours pour les six premiers mois de cette année) par ses échanges avec les sept pays étrangers qui lui achètent plus qu'ils ne lui vendent :

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| 1. Suisse. | 362 millions de francs français |
| 2. Danemark. | 31 — — — — |
| 3. Tchécoslovaquie. | 30 — — — — |
| 4. Turquie. | 25 — — — — |
| 5. Grèce. | 23 — — — — |
| 6. Italie. | 18 — — — — |
| 7. Belgique - Luxembourg. | 17 — — — — |

La Suisse, à elle seule, a laissé à la France un solde actif de 362 millions alors que les six autres pays ne totalisent entre eux tous que 144 millions.

Si donc la Suisse est le meilleur client de la France, n'oublions pas que ce dernier pays est le premier débouché de la Suisse.

Comment expliquer que ces deux nations ne soient pas encore parvenues à enrayer l'anémie dont souffrent leurs échanges commerciaux. En 1928, la France avait vendu à la Suisse des marchandises pour 2 milliards 650 millions de plus qu'elle ne lui en avait acheté; or ce solde actif ne s'est plus élevé en 1933 qu'à 700 millions de francs français. De même pour la Suisse qui a vu ses exportations vers la France réduites de 50 % entre 1928 et 1933.

Conclusions. — Les données statistiques qui précèdent font ressortir clairement trois faits :

1^o Le volume des échanges commerciaux entre la France et la Suisse continue à diminuer.

2^o Cette diminution tend toutefois à s'atténuer en ce qui concerne les exportations françaises en Suisse.

3^o Le solde passif pour la Suisse de la balance commerciale des échanges franco-suisses augmente.

Pour mettre un terme à ce mouvement de recul du commerce franco-suisse, il faudrait avant tout maintenir et développer à nouveau la capacité d'absorption des deux pays. La crise économique dont le monde est actuellement victime échappe, semble-t-il, aux panacées que nous essayons de

lui appliquer. Mais si nous sommes impuissants à stimuler la consommation tombée à un niveau particulièrement bas, il n'est pas douteux que des progrès puissent être réalisés grâce à une meilleure distribution de la production. Certaines nations paraissent ne pas avoir encore tiré tout le parti souhaitable d'un retour à une plus grande liberté de leurs échanges réciproques. Surprises par le subit envahissement de leurs marchés intérieurs par la vente des produits fabriqués dans des pays adonnés aux pratiques multiples et diverses du « dumping », elles se sont refermées sur elles-mêmes et sont devenues de plus en plus hermétiques à tous échanges internationaux. La fameuse « clause de la nation la plus favorisée » a rendu presque impossible l'application d'un régime de faveur à certains pays à l'exclusion d'autres. C'est néanmoins sur l'abandon de cette clause en matière de contingentement, que les états demeurés fidèles à l'étalement-or basent leurs espoirs de réaliser prochainement leur rapprochement économique. Lorsque sortira de presse ce numéro de notre Revue, on connaîtra sans doute les premiers résultats de la conférence qui aura eu lieu à Bruxelles, le 20 octobre, et à laquelle auront pris part les délégués de la France et de la Suisse aux côtés de ceux de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Italie.

Parviendra-t-on, comme l'espérance est actuellement formulé, à jeter les bases d'une politique commune aux nations du bloc-or dont le premier effet serait la concession réciproque de contingents supplémentaires afin d'élargir les échanges commerciaux de ces différents pays? Il semblerait que oui, mais cette politique serait plus facilement réalisable sous forme d'ententes bilatérales entre les différents pays intéressés plutôt que par un accord plurilatéral de plus grande envergure, qui ne manquerait pas de susciter une certaine inquiétude dans les pays à monnaies errantes, comme nous en avons déjà remarqué les symptômes dans la presse anglaise.

La France et la Suisse ont conclu, le 29 mars de cette année, une convention de commerce dont le plus grand bienfait a été de mettre un terme à

la période d'insécurité de ces échanges, qui avait précédé sa signature. Cette convention paraît devoir être maintenue et n'ayant pas été dénoncée le 1^{er} octobre, elle ne pourrait prendre fin au plus tôt que le 1^{er} avril 1935.

Si son application n'a pas encore eu pour effet de diminuer les entraves dont souffre le commerce franco-suisse, elle a au moins le grand avantage de ne les avoir pas augmentées et d'avoir garanti à ces relations un minimum de sécurité.

En ce qui concerne la question assez délicate des importations de fromages suisses en France, une première séance a été tenue, le 10 septembre dernier, par la Commission Franco-Suisse de Contrôle des prix de vente de ces fromages. Les délégués suisses ont pu procéder, à cette occasion, à une mise au point de certains renseignements inexacts sur le niveau trop bas de ces prix et la qualité inférieure des produits vendus par les fromagers suisses en France. Il faut espérer qu'à la suite de cette réunion, ces malentendus ont été définitivement écartés.

Certaines difficultés nouvelles ont bien surgi au cours de ces derniers mois, telle l'application de l'impôt sur le chiffre d'affaires aux ventes effectuées par les représentants de Maisons suisses en France, sans que les marchandises vendues aient été entreposées sur sol national français. Mais dans ce domaine également une trêve a été déclarée quant au recouvrement de cet impôt conformément à ces nouvelles modalités, jusqu'à ce que la question de principe ait été réglée par les gouvernements intéressés.

Il est donc possible d'espérer qu'avant peu cette régression des échanges commerciaux entre la France poursuivra ses efforts pour faire toujours l'ajustement des contingents que s'octroient nos deux pays et grâce à la solution définitive des difficultés actuellement pendantes entre la France et la Suisse. La Chambre de Commerce Suisse en France poursuivra ses efforts pour faire toujours mieux connaître l'importance des débouchés que s'offrent réciproquement la France et la Suisse et travailler ainsi au rapprochement économique toujours plus marqué de ces deux pays.

PERRIN & Cie

20 et 22, rue Beccaria, PARIS (XII^e)

Téléphone : Diderot 32-61 et 32-62

DÉMÉNAGEMENTS POUR TOUS PAYS
VASTES GARDE-MEUBLES MODERNES
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
AGENTS
DANS TOUTES LES DOUANES DE PARIS
Adresse télégraphique : DEMENAPER

G. ROTH & C°

Société Anon. - BERTHOUD (Suisse)

EXPORTATION DE VÉRITABLES
FROMAGES SUISSES
EMMENTHAL -- GRUYÈRE
SBRINZ

“ Petits Gruyères ” en boîte
marque “ CHATEAU de BERTHOUD ”

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER SUISSES

GARDE-MEUBLES MODERNE

LAVANCHY & Co, Lausanne

SERVICE SPÉCIAL DE DÉMÉNAGEMENTS SUISSE-PARIS & PARIS-SUISSE